

CONFERENCE DE PRESSE DU 3 MAI 2016

Paul Rechsteiner, président de l'USS

En faveur du service public et d'un financement équitable des transports : deux fois NON

S'il s'agissait de renforcer le service public, alors les syndicats se battraient de toutes leurs forces pour l'initiative « En faveur du service public ». Et si la question posée dans cette votation consistait à refixer les salaires des managers des entreprises de la Confédération à un niveau inférieur à celui des salaires des conseillers fédéraux, les syndicats seraient sans hésitation pour cette initiative. Malheureusement, ce n'est pas le cas.

Lancée par les magazines de consommateurs et consommatrices, l'initiative se fonde précisément sur le concept funeste d'interdiction du « subventionnement croisé ». Ce concept a été créé dans le but d'affaiblir les entreprises publiques et de les démanteler. Ce fut par exemple le cas avec les anciennes PTT où la téléphonie, rentable, subventionnait les services postaux. Au bénéfice de tout le monde. N'importe quel investisseur ou entreprise privée est autorisé à fixer des axes selon ses priorités et ses intérêts à long terme ainsi qu'à financer un secteur grâce à un autre. Il n'y aurait que les pouvoirs publics qui ne pourraient plus le faire avec ses entreprises. De fait, une activité centrée sur l'intérêt général et commun et la compensation des disparités, par exemple entre les régions, constituent précisément l'identité des entreprises de la Confédération. Des CFF comme de la Poste. Parce que l'interdiction des subventionnements croisés est un mot d'ordre néolibéral, l'initiative nuira au service public au lieu de l'améliorer.

Et pourquoi donc, pour prendre un exemple, Swisscom ne devrait plus avoir le droit de faire des bénéfices ? Pourquoi seuls Salt et Sunrise le pourraient ? Une victoire de l'initiative dans les urnes ouvrirait tout grand la porte à la privatisation de Swisscom. Mais ce serait là un autogoal pour la Suisse. Une Swisscom forte est de fait la garantie que, dans le secteur d'avenir que sont les télécommunications, nous pouvons nous donner nos propres priorités.

Bien sûr que des améliorations sont nécessaires dans les services publics. Et les gens à la tête des entreprises de la Confédération apparaissent souvent comme une lourde hypothèque. Pas seulement lorsqu'il est question de leurs salaires, mais aussi, par exemple, lorsqu'ils prônent de nouvelles hausses des prix des transports publics. Ce serait cependant se tromper lourdement que de dire OUI à cette initiative trop peu réfléchie, pour ces raisons.

Le même raisonnement s'applique à l'initiative des associations d'automobilistes. Elle a pour auguste intitulé : « Pour un financement équitable des transports », mais pervertit la notion d'équité en en faisant son contraire. Piller 1,5 milliard de francs dans la caisse de la Confédération est inéquitable vis-à-vis de toutes celles et de tous ceux qui ont besoin que les finances fédérales restent intactes. Du secteur de la formation aux assurances sociales, en passant par les transports publics. Du point de vue de la politique des transports aussi, cette initiative va totalement dans la mauvaise direction. Alors que le trafic motorisé privé est devenu toujours moins cher ces dernières années, les transports publics renchérissent toujours plus. Cette dérive s'accroîtrait beaucoup plus encore si l'initiative passait.

Pour ces raisons, il faut dire deux fois NON le 5 juin à ces initiatives, malgré leurs intitulés séduisants. Un NON pour plus d'équité et un NON pour marquer notre adhésion au service public.